Siam, il ne germe ni gazon ni fleurette; une longue table côtoyée de bancs divise transversalement l'espace, et sur le ciel blanchâtre les poteaux d'une balançoire se profilent comme les montants d'une guillotine; un peu plus loin, un jeu de tonneau diversifie le paysage; tout cela est d'un ton neutre, blafard, livide, malade, admirablement propre à faire ressortir les amis. « Ces amis sont des cochers de corbillard, des croque-morts qui se sont abattus, comme une nuée de corbeaux, dans le site qui vient d'être décrit; les uns déjà attablés sablent le petit bleu; les autres regardent jouer au tonneau; ceux-ci, vus de dos et appuyés familièrement l'un sur l'autre, semblent causer d'affaires; deux fumeurs allument leurs pipes fourneau contre fourneau avec des façons de gentlemen; un galantin badine galement avec la servante du logis et cherche à lui enlever une bouteille contre son sein; un farceur commet cette spirituelle plaisanterie de coiffer jusqu'aux épaules un petit garçon de son affreux tricorne; cet autre a ôté son habit pour être plus alerte, et debout, de profil, tout souriant, il offre une poignée de main à un cocher de première classe, tout galonné d'argent et ganté de gants de coton, qui reçoit avec une gravité un peu gourmée cette marque d'amitié d'un cocher subalterne. Un jockey est mêlé à cette troupe funèbre, qui se divertit avec une bonhomie sinistre. Dans un coin, un tourlourou est en tête-à-tête avec une grosse donzelle, qu'il enivre de vin à quatre sous.

Ce tableau a obtenu un immense succès de curiosité au Salon de 1861, où il a été exposé sous le titre de *Réunion d'amis à la barrière.* Le public parisien, qui ne tergiverse point et va droit au fait, l'a baptisé immédiatement de son vrai nom : les *Croque-morts.* Les critiques ont été fort divisés d'opinion au sujet de cette composition bizarre, dont l'auteur était presque un débutant. Les prôneurs du grand style, les zélateurs de l'idéal, comme les a appelés Proudhon, ont fort critiqué la bassesse du sujet. « Le public regarde beaucoup les *Croque-morts* de M. Lambron, a dit M. V. Fournel, et il est impossible de ne les pas regarder, tant le peintre a calculé brutalement l'effet pour tirer les yeux. Ces vilains personnages noirs, à la physionomie narquoise et gouailleuse, sont découpés à l'emporte-pièce sur un fond d'un gris pâle qui leur sert de repoussoir. Il peut se faire qu'il y ait là-dedans un certain esprit et de l'observation, mais Dieu nous préserve d'une observation et d'un esprit pareils! » M. Paul de Saint-Victor a été plus dédaigneux encore : « Ce serait donner dans le piége que perdre son temps à critiquer les farces funèbres de M. Lambron. L'enseigne est trop *voyante;* ce sépulcre blanchi n'a pas fait ses frais. Quoi de plus répulsif qu'une folie sèche et préméditée! Quelle déplaisante antithèse qu'une exécution plate et froide appliquée à un lazzi scandaleux! Nous en avons assez dit : l'art descendu si bas ne mérite même plus le blâme. » Ecoutons maintenant M. Théophile Gautier : « Sous ce titre férocement anodin, M. Lambron nous déroule, dans une toile taillée en frise, la panathénée des pompes funèbres... Il a donné du style à ses figures plus que réalistes; il a fouillé les plis de leurs manteaux et de leurs bottes comme s'il s'agissait de personnages héroïques, et il a rendu de la façon la plus sérieuse les moindres détails de leur vulgaire costume. Le dessin est net, ferme, arrêté comme dans un bas-relief. Voilà maintenant, à tort ou à raison, M. Lambron sorti de la foule. Le coup de pistolet qu'il a tiré a fait retourner tout le monde. Désormais il ne passera pas inaperçu. Qu'il se contente de mériter par son talent l'attention qu'il a détournée par sa bizarrerie, et nous lui pardonnerons très-volontiers ses *Croque-morts.* » L'éminent critique qui signe W. Bürger (T. Thoré) a jugé moins défavorablement l'auteur de cette œuvre singulière : « M. Lambron a certainement l'instinct de la comédie, et il est doué des qualités vivaces d'un peintre de mœurs. Il a du naturel et de l'esprit, une bonhomie très-gaillarde, la mimique franche et juste. Il dessine les figures très-simplement dans leur ensemble, très-finement dans les détails... A présent, on peut l'attendre à d'autres sujets moins hasardés. Les scènes de comédie ne manquent point, du haut en bas d'une société un peu affolée, et, sans aller chercher les classes exceptionnelles, M. Lambron trouvera partout matière à exercer sa verve à la fois naïve et caustique. » En même temps que sa *Réunion d'amis,* M. Lambron avait exposé sous ce titre : le *Mercredi des cendres,* un tableau représentant un Arlequin et un Pierrot s'inclinant narquoisement devant un croque-mort tout équipé et prêt à monter sur son char.

CROQUE-MOUTON s. m. Art milit. Syn. d'ARGOULET.

CROQUENEAU s. m. (kro-ke-nô — rad. *croquer*). Argot. Soulier. ‖ *Croqueneaux verneaux,* Souliers vernis.

CROQUE-NOISETTE s. m. Mamm. Nom vulgaire du muscardin, espèce de loir. ‖ On l'appelle aussi CROQUE-NOIX.

CROQUENOTE ou **CROQUE-NOTE** s. m. (kro-ke-no-te — de *croquer*, et de *note*). Fam. Musicien qui exécute couramment, mais froidement et sans âme : *Il réserve ses faveurs pour tous les tailleurs de pierre, les badigeonneurs et les* CROQUENOTES *de tous les étages.* (R. de Lavergne.) ‖ On dit aussi CROQUE-SOL.

CROQUER v. a. ou tr. (kro-ké — rad. *croc*, imitation d'un bruit). Manger un objet sec et dur, en produisant le bruit particulier qu'on a traduit par le mot *croc :* CROQUER *des noisettes.* CROQUER *des pralines.* CROQUER *du sucre.* ‖ Manger rapidement et en entier : *Il* CROQUA *son pain avec un merveilleux appétit.*

Le monarque des dieux leur envoie une grue
Qui les *croque*, qui les tue.
LA FONTAINE.

— Fam. Gagner, enjôler, amener à ses fins, en parlant d'une femme qu'on courtise :

Trop bien croyait, ces sœurs étant peu sages,
Qu'il en pourrait *croquer* une en passant.
LA FONTAINE.

— Pop. Prendre, saisir : *Les gendarmes l'*ONT CROQUÉ *à la chasse. Tu vas te faire* CROQUER *par la police.*

— Peint. Dessiner en quelques traits rapides : *C'est l'ouvrage d'un jeune homme de quinze ans, qui, en me voyant par la fenêtre, m'*A CROQUÉ *en deux minutes et m'a gravé en quatre.* (Volt.) *Topffer a de ravissantes pages sur ce thème : Qu'est-ce que* CROQUER *par opposition à dessiner?* (Ste-Beuve.) ‖ Saisir la ressemblance de : *Ce peintre vous* A *admirablement* CROQUÉ.

— Fig. Produire, exprimer, peindre fidèlement : *Quand Boileau a dit de l'homme en général qu'il changeait du blanc au noir, il* A CROQUÉ *mon portrait en deux mots.* (J.-J. Rouss.) ‖ Analyser, esquisser : *Je gâte cette pièce par la grossièreté dont je la* CROQUE; *c'est comme si un barbouilleur voulait toucher à un tableau de Raphaël.* (Mme de Sév.)

— *A croquer*, Admirable, superbe; donnant, au figuré, des envies d'y goûter : *Cette enfant est jolie* À CROQUER. *Vous êtes superbe, mon cher, vous êtes* À CROQUER. ‖ Au plus haut degré, au superlatif : *Elle est laide* À CROQUER. ‖ Balzac a donné à la locution une origine qui n'est pas improbable; il en fait une sorte de synonyme de la locution *à peindre : On appelle, en terme d'atelier, croquer une tête, en prendre une esquisse, et nous ne demandons* À CROQUER *que les belles têtes; de là le proverbe : elle est jolie* À CROQUER!

— *Croquer le marmot*, Se morfondre à attendre : *Il grommelait entre ses dents : Faire ainsi* CROQUER LE MARMOT *à M. de la Ribardière!* (Scribe.) *Tu nous conteras ton aventure à table, car, sans reproche, tu nous* AS *encore* FAIT CROQUER LE MARMOT. (A. Bourgeois.) ‖ Cette locution originale paraît venir d'une habitude des jeunes peintres, élèves ou apprentis, qui, lorsqu'ils attendent quelqu'un, se désennuient en esquissant, en *croquant* sur les murs quelques bonshommes plus ou moins réussis. Un Anglais, qui était sur le point de s'associer avec un Français pour l'exploitation d'un industrie, lui donna un jour rendez-vous à un endroit désigné, où le Français se trouva seul. Après avoir vainement attendu pendant assez longtemps, il écrivit à l'Anglais : « Vous n'êtes pas exact, mon cher monsieur; vous m'avez fait *croquer le marmot;* passe pour une fois, mais vous ne m'y prendrez plus. » Notre insulaire, peu au courant des excentricités de notre idiome, et ne comprenant pas ce que c'était que *croquer le marmot*, ouvre gravement un dictionnaire afin de se renseigner, et trouve : MARMOT, petit enfant; CROQUER, manger, dévorer. « Aoh! s'écrie l'Anglais épouvanté, je allais associer moa avec une cannibale! » Et le traité fut rompu.

— *N'en croquer que d'une dent*, Ne pas obtenir ce qu'on désire : *Vous voulez m'enjôler, mais vous* N'EN CROQUEREZ QUE D'UNE DENT.

... Ils *n'en croqueront*, ma foi, *que d'une dent.*
REGNARD.

— Mar. Accrocher : CROQUER *un palan.*

— Mus. *Croquer des notes*, Les passer dans l'exécution.

— Jeux. *Croquer une balle prisonnière*, La chasser après qu'elle a touché une autre balle, au jeu du croquet : *Si la balle prisonnière est ennemie, le joueur qui la* CROQUE *la chasse assez loin pour lui ôter toute chance de succès; si, au contraire, c'est une balle amie, il lui imprime, autant que possible, une direction avantageuse.* (Eug. Clément.)

— v. n. ou intr. Produire sous la dent le bruit particulier figuré par le mot croc : *Ces morilles, ces fraises sont pleines de gravier; elles* CROQUENT *sous la dent.*

Se croquer v. pr. Patois. Se donner un effort, se rendre malade par trop de travail ou pour avoir porté un objet trop lourd : *Ce garçon brasseur* S'EST CROQUÉ.

CROQUE-SOL s. m. Syn. de CROQUENOTE : *Un* CROQUE-SOL, *rendant plutôt les sons que les phrases, lit la musique la plus énergique sans y rien comprendre.* (J.-J. Rouss.)

CROQUET s. m. (kro-kè — rad. *croquer*). Biscuit dur garni d'amandes : *Toute la famille royale aime les* CROQUETS. (Chaulieu.) ‖ Pâtisserie mince et sèche qui croque sous la dent.

— Fam. Personne irritable, prompte à s'emporter.

— Jeux. Sorte de jeu de mail dans lequel on chasse des balles de bois avec des maillets.

— Ornith. Autre nom de la bernache.

— **Encycl.** Jeux. Voici sur l'origine du jeu appelé *croquet* des probabilités généralement admises. Il remonte au XVIe siècle, époque à laquelle il fut connu en France sous le nom de *paille-maille*, puis sous celui de *pêle-mêle ;* il était l'amusement favori de la noblesse française. On le trouve aussi mentionné, vers cette époque, à Florence, sous le nom de *palamaglio ;* il y était réservé aux divertissements du carnaval. Plus tard, sous le nom de *pall-mallet*, ce jeu passa en Angleterre, où il obtint une très-grande faveur, à Londres surtout, dont un quartier célèbre (*Pall-Mall*) a tiré le nom qu'il porte encore. Plus récemment, le nom de ce jeu a été changé en celui de *crokett*, et c'est d'Angleterre que nous est revenu depuis quelques années, sous le nouveau nom de *croquet*, l'ancien paille-maille quelque peu transformé.

Voici maintenant en quoi consiste ce jeu. Le *croquet* est ordinairement joué par un nombre pair de personnes, divisées en deux camps égaux. La meilleure combinaison est celle où l'on admet huit joueurs, quatre de chaque côté ; si l'on est plus nombreux, le jeu devient languissant. Les camps se forment par la liberté des alliances ou par voie de tirage au sort. Chaque joueur est muni d'un maillet de bois, à deux têtes et à long manche, et d'une balle aussi de bois, peints l'un et l'autre de la même couleur. Les huit couleurs adoptées pour le jeu complet sont : le bleu, le rose, le noir, le jaune, le brun, l'orangé, le rouge vif, c'est-à-dire quatre couleurs claires et quatre couleurs foncées, attribuées respectivement à chaque camp. On fixe dans le sol dix arcades de fer, et on les dispose symétriquement sur trois rangs parallèles et équidistants, en les espaçant régulièrement entre elles d'environ 2 mètres. On augmente à volonté les difficultés du jeu en compliquant l'ordre des arcades.

Le point de départ et celui d'arrivée du jeu, c'est-à-dire le commencement de la rangée d'arcades du milieu, est marqué par un poteau surmonté d'un petit drapeau nommé *fock*, placé à 2 mètres en arrière de la première arcade. Le point du milieu du jeu, c'est-à-dire celui qui est opposé au précédent, est marqué aussi par un poteau surmonté d'un petit drapeau nommé *besan ;* il est placé à 2 mètres en avant de la dernière arcade de la même rangée que le *fock*.

L'ordre du jeu étant fixé, chacun joue à son tour, frappant sa balle d'un léger coup avec le maillet dont il est armé, de manière à enfiler les arcades, en allant du fock au besan, que l'on doit toucher, puis en revenant du besan au fock, qu'on doit éviter de toucher. Le vainqueur est celui qui arrive le premier au but.

Quelquefois on place au centre du jeu une petite cloche suspendue à deux arcades disposées en croix, et chaque balle qui passe sous ces arcades doit frapper la cloche, sans quoi le coup est nul.

Le *croquet* se joue en plein air, sur un terrain plan, sablé ou gazonné, ou même dans un lieu couvert, sur un plancher. Dans ce dernier cas, les arcades reposent sur des pieds et sont moins espacées entre elles. Le *croquet* n'exige pas un grand déploiement de forces, et communique aux mouvements de la souplesse, de la mesure et de la grâce; il anime toutes les réunions, grandes et petites, et convient autant aux femmes qu'aux hommes.

CROQUETTE s. f. (kro-kè-te — rad. *croquer*). Art culin. Boulette de pâte ou de hachis saupoudrée de chapelure de pain, trempée dans des œufs et frite : CROQUETTES *de riz.* CROQUETTES *de pommes de terre. Le maître d'hôtel faisait entrer dans son menu des* CROQUETTES *de cervelles de faisan.* (De Cussy.)

— Tablette de chocolat très-petite et très-mince, destinée à être mangée crue.

CROQUEUR, EUSE s. (kro-keur, eu-ze — rad. *croquer*). Personne, animal qui croque, qui mange un objet déterminé :

Un vieux renard, mais des plus fins,
Grand *croqueur* de poulets, grand preneur de lapins...
LA FONTAINE.

— Fam. *Croqueur de rimes*, Individu qui a la manie de faire des vers : *Comme un infatigable* CROQUEUR DE RIMES, *il avait, pendant toute la route, saupoudré de quatrains, de sixains et de madrigaux le roi d'abord, La Vallière ensuite.* (Alex. Dum.) ‖ *Croqueur de femmes*, Homme qui cherche et réussit à gagner les bonnes grâces de beaucoup de femmes.

— s. m. Techn. Pièce de la machine à carder, qui sert à replier les dents placées dans le ruban.

CROQUIGNOLE s. f. (kro-ki-gno-le; *gn* mll. — rad. *croquer*). Syn. de CHIQUENAUDE : *Les oreilles écartées de la tête donnaient de la prise aux* CROQUIGNOLES *et aux nasardes.* (Th. Gaut.)

Choisissez donc sans façon
D'avoir trente *croquignoles*
Ou douze coups de bâton.
MOLIÈRE.

— Fig. Injure, outrage, critique : *J'ai prêté aujourd'hui mon visage à Sophocle, pour recevoir des* CROQUIGNOLES. (Volt.)

— Art culin. Petite pâtisserie dure et croquante : *Mêlé à la farine et aux œufs, le sucre donne les biscuits, les macarons, les* CROQUIGNOLES, *les babas.* (Bril.-Sav.)

CROQUIGNOLÉ, ÉE (kro-ki-gno-lé; *gn* mll.) part. passé du v. Croquignoler : *Quand on ne voit goutte, on est* CROQUIGNOLÉ *par qui vous plaît.* (Scarron.)

CROQUIGNOLER v. a. ou tr. (kro-ki-gno-lé; *gn* mll. — rad. *croquignole*). Pop. Donner des croquignoles à : CROQUIGNOLER *quelqu'un.* CROQUIGNOLER *le nez de quelqu'un.*

— Absol. : *Il ne sait que* CROQUIGNOLER.

CROQUIGNOLET s. m. (kro-ki-gno-lè; *gn* mll. — dimin. de *croquignole*). Petite pâtisserie sèche et dure : *Des* CROQUIGNOLETS *de Nancy.*

CROQUIS s. m. (kro-ki — rad. *croquer*). Dessin rapide et d'ensemble, destiné à indiquer l'effet général d'une composition : *Ses* CROQUIS *sont remarquables par la pureté du goût et l'esprit qui les anime.* (Daru.)

— Par ext. Dessin informe et sans goût :

C'est cet enfant criard, que l'on voit à toute heure
Battant les maigres chiens, ou, le long des grands [murs,
Charbonnant, en sifflant, mille *croquis* impurs.
A. BARBIER.

— Fig. Morceau de littérature fait avec feu et d'un premier jet, sans que le style ait été poli avec soin : *Lekain a une vieille Eryphile de moi; c'est une esquisse assez mauvaise de Sémiramis; il serait ridicule que ce* CROQUIS *parût.* (Volt.)

— **Syn. Croquis, canevas, crayon,** etc. V. CANEVAS.

— **Encycl.** B.-arts. Le *croquis* est, dans les arts du dessin, ce qu'est la pochade en peinture, ce que sont les notes pour l'écrivain. C'est bien en effet un genre particulier de notes plus ou moins précises, jetées rapidement sur le papier, et qui indiquent, à l'aide de quelques traits, une attitude, un mouvement, un arrangement, les grandes lignes d'un paysage, les formes caractéristiques des objets dont on veut se souvenir. Ces indications, plus ou moins sommaires, seraient souvent insuffisantes pour représenter aux yeux d'un étranger l'image dont il a été pris note; mais, pour l'artiste qui les a dessinées, elles rappellent les principaux traits d'une vision, et sa mémoire, aidée par les signes tracés, les complète et supplée à leur insuffisance. Le *croquis* est une sorte de sténographie du dessin, variant suivant les dessinateurs, mais en général beaucoup plus déchiffrable que l'écriture sténographique, parce qu'elle n'est point conventionnelle. D'ailleurs le *croquis* n'est pas toujours et forcément cette indication rapide toute personnelle, devant rappeler une image au souvenir de celui seul qui l'a notée : il est quelquefois, souvent même, destiné à fournir des renseignements à des tiers qui les corrigent, les interprètent et se représentent en imagination ce qui a été vu ou conçu par l'auteur du *croquis*. Il va sans dire que le *croquis*, dans ce cas, doit être très-lisible, net et clair, quoique concis. C'est ainsi que font beaucoup de voyageurs ou d'artistes attachés à des expéditions : ils n'envoient le plus souvent que des *croquis* aux éditeurs qui publient des dessins gravés ou lithographiés, soit dans des journaux illustrés, soit dans des publications spéciales. On remet ces *croquis* à des dessinateurs habitués à ce genre de travail, qui les reproduisent en les corrigeant et en les interprétant de façon à se rapprocher le plus possible de la vérité probable.

Dans l'architecture, l'ébénisterie, l'orfèvrerie, la construction de machines ou d'appareils, on fait de même des *croquis* qui indiquent tantôt un système de proportions, tantôt un agencement, tantôt l'assemblage ou le jeu des pièces et des organes. Dans ces *croquis*, on n'indique généralement d'une manière nette, précise, que les détails sur lesquels on veut insister plus particulièrement, ceux qui sortent des données habituelles, et méritent d'être étudiés ou observés à part, ou ceux qui, pour des raisons quelconques, demandent à être expliqués clairement à l'exécutant. Pour le reste, c'est-à-dire pour tout ce qui est connu des hommes de pratique et demeure en quelque sorte invariable, on se borne à des lacis de crayon pour en marquer seulement la place dans la composition générale. Quelquefois aussi ces *croquis* sont faits tout exprès pour être livrés à des dessinateurs spéciaux, qui les épurent, les analysent et les revisent, remédient aux agencements imparfaits, cotent les mesures et remettent le tout au net dans les proportions voulues. Il est des cas où le *croquis* le plus simple est infiniment plus clair que toutes les explications possibles données verbalement. Il parle aux yeux et rend l'idée visible. Il est rare qu'on imagine bien exactement les agencements ou les dispositions des pièces d'une construction ou d'un organisme quand on n'en reçoit qu'un aperçu ou qu'une désignation verbale; il faut pour cela être singulièrement familiarisé avec les détails de l'objet décrit. Le *croquis*, en reproduisant l'image, même d'une façon incorrecte, grossière ou sommaire, en fait immédiatement une réalité, et en donne la meilleure démonstration. Aussi, s'il n'est pas absolument nécessaire que tous les ouvriers sachent dessiner d'une manière à peu près parfaite, il est très-utile qu'ils sachent faire rapidement un *croquis* et comprendre ceux qu'on leur livre.

Dans la langue des beaux-arts, le mot *croquis* ne s'applique pas seulement à ces notes artistiques, à ces traits crayonnés à la hâte, fatalement incorrects; on comprend sous cette désignation tous les dessins exécutés rapidement, sous le coup d'une inspiration fugitive, d'une idée spontanée, ceux qui doivent servir comme maquettes, soit pour un nouveau dessin du même sujet, soit pour un tableau. Le *croquis* est, dans ce cas, une esquisse en dessin. Comme l'esquisse peinte, il peut être, et, quand l'auteur est un artiste habile, il est presque toujours aussi intéressant qu'un dessin achevé. S'il n'en a pas la correction et le fini, il a bien d'autres qualités de mouvement, de fraîcheur, de simplicité, de verve, suivant le sujet et le tempérament du dessinateur. L'impromptu et la liberté des moyens employés pour le *croquis* y ajoutent un charme de plus. Aussi, pour toutes ces raisons, est-ce le dessin qu'affectionnent en général les peintres qui se soucient beaucoup moins d'une exécution serrée que d'un effet saisissant et d'une indication juste et vigoureuse du mouvement ou de la couleur de l'ensemble.

Le *croquis* s'exécute avec tout ce qu'on a sous la main, crayons en mine de plomb, pierre noire, fusain, craie, pastel, etc., même avec toutes ces choses ensemble. Il est des artistes peintres, dessinateurs ou graveurs à l'eau-forte, qui ont assez de sûreté et d'habileté de main pour exécuter des *croquis* à la plume. Le *croquis* doit toujours être fait avec simplicité et entrain, sans qu'il soit besoin d'effacer ni de retoucher, et c'est là que se manifeste la science acquise du dessinateur; mais, pour faire des *croquis* à la plume, il faut posséder cette science d'une façon exceptionnelle. C'est d'ailleurs un très-bon moyen à employer, une excellente méthode à suivre pour acquérir la certitude d'œil et de main nécessaire dans les arts du dessin. Un élève même peu expérimenté parviendra toujours, avec de la patience, du soin, du temps, des retouches nombreuses, incessantes, à exécuter assez fidèlement un modèle placé sous ses yeux : il en est qui imitent ainsi, presque à s'y tromper, les lithographies qui servent aux études; et c'est ce que recherchent tous les élèves. Mais combien peu parmi eux seraient capables de faire un de ces *croquis* où l'on remarque les qualités qui manifestent, de la part de celui qui l'a exécuté, une connaissance quelque peu étendue des proportions et des formes et l'habitude de les analyser rapidement! Aussi, quoique cela pût paraître paradoxal, aurait-on quelque raison de dire que le *croquis* est plus difficile à exécuter que le dessin, ou, mieux encore, qu'on ne sait réellement dessiner que lorsqu'on sait faire un *croquis* acceptable dans les conditions de temps qui président le plus souvent à cette exécution, c'est-à-dire avec une certaine rapidité. Le meilleur enseignement consisterait donc, non pas à faire exécuter des dessins finis, léchés, poncés, sur lesquels les élèves passent plusieurs séances, plusieurs semaines, quelquefois même plusieurs mois, et qui, terminés, sont la cause de prétentions naïves et peu justifiées, mais à faire dessiner rapidement des *croquis* qui habitueraient l'œil de l'élève à saisir des proportions, à analyser un grand nombre de formes, et lui donneraient vite une certaine habileté de main pour reproduire les contours. Cet enseignement aurait encore l'avantage de le forcer à procéder d'abord par grandes lignes et par grandes masses, avec vigueur et simplicité, et d'exercer son esprit en même temps que son œil et sa main. La crédulité orgueilleuse des parents, la vanité de l'élève et du professeur y trouveraient peut-être moins leur compte; on ne pourrait plus encadrer comme un chef-d'œuvre un crayonnage représentant un nombre considérable d'heures perdues en retouches qui n'apprennent et ne prouvent rien, mais on fonderait une école de dessinateurs intelligents, habiles, rompus à toutes les difficultés, sachant saisir au vol une impression, un mouvement, un effet.

Il va sans dire qu'il n'y a aucune règle à observer pour faire un *croquis*, pas plus que de procédé particulier qui en facilite ou en assure l'exécution; l'habitude, la sûreté de main et de coup d'œil et la science acquise, voilà les éléments qui y jouent le principal rôle. En général, les artistes font leurs *croquis* sur des papiers teintés en jaune roux pâle, en gris de diverses nuances ou en bleu gris, sur lesquels ils travaillent aux deux crayons, noir et blanc, ce qui donne des résultats excellents quant à l'effet produit, et économise du temps et du travail. On indique les contours au crayon noir, les grandes ombres par masses avec le même crayon, et les contours éclairés à vif ou les grandes lumières avec le crayon blanc; la nuance du papier forme naturellement les demi-teintes. On obtient ainsi un *croquis* coloré, qui ressemble beaucoup à un dessin achevé. Un grand nombre de peintres ont laissé des *croquis* de ce genre qui ont acquis une valeur élevée et sont d'un grande intérêt. Parmi les plus remarquables, on peut citer ceux de Prudhon, au fusain ou au crayon noir et au crayon blanc, sur papier gris bleu, dessins d'une exécution merveilleuse de simplicité et d'habileté, pleins de grâce et de charme; ceux de Rubens et de Delacroix, à la plume, sur papier bis, ordinairement remarquables, les uns par leur facilité, leur entrain, leur fougue, les autres par leur étrangeté, toujours un peu gauches, tourmentés, mais nerveux et pathétiques. On peut comprendre parmi les *croquis* un grand nombre de dessins de Daumier et de Gavarni, relevés d'une pointe de gouache ou d'aquarelle.

CRORE s. m. (kro-re). Métrol. Monnaie de compte des Indes valant 100 lacks, ou environ 24 millions de francs.

CROS s. f. (kross). Ancienne forme du mot CROIX. ‖ A signifié Potence et béquille.

CROS (Pierre DE), évêque de Clermont en 1301. Il servit fidèlement Philippe le Bel, auquel il avait été recommandé par Boniface VIII, et mourut en 1304. Pierre de Cros, plus connu sous le nom de **Pierre d'Auvergne**, était disciple de saint Thomas. Ce grand docteur, en mourant, lui légua ses écrits et le chargea d'achever la *Somme*, qu'il n'avait pas eu le temps de finir lui-même. Pierre de Cros a aussi composé des commentaires sur les livres d'Aristote.

CROS (Périne LOHARD, dame), cantinière au bataillon des chasseurs à pied de la garde impériale, a été décorée, le 25 juin 1859, de la médaille militaire, pour son héroïque conduite à la bataille de Solferino, où elle eut un doigt emporté par un coup de feu.

CROSA, nom latin de la CREUSE.

CROSBY (Thomas), historien anglais du XVIIIe siècle qui exerça les fonctions de ministre anabaptiste à Londres. Il a publié une *Histoire des anabaptistes d'Angleterre* (Londres, 1738, in-8°).

CROSILLES (Jean-Baptiste), littérateur français, mort à Paris en 1651. Il se rendit dans cette ville, après être entré dans les ordres, et obtint plusieurs bénéfices, grâce à la protection du grand prieur de Vendôme et du comte de Soissons. S'étant néanmoins marié, il fut jeté en prison en 1641, et y resta pendant dix ans. Un arrêt du parlement venait de le rendre à la liberté lorsqu'il mourut. Crosilles fut un médiocre écrivain. On a de lui : *Héroïdes* ou *Epîtres amoureuses* (1619, in-4°); *Tyrcis et Uranie* ou la *Chasteté invincible*, bergerie en cinq actes et en prose (1633), et une *Apologie* de sa conduite (1644).

CROSLER v. n. ou intr. (kro-slé). Ancien syn. de CROLER.

CROSNA, nom latin de KROSSEN.

CROSNE s. f. (krô-ne). Pêche. V. CRÔNE.

CROSNE, lieutenant général de police. V. THIROUX.

CROSNIER (François-Louis), administrateur français, né à Versailles en 1792, mort en septembre 1867. Il suivit d'abord la carrière des lettres, composa des vaudevilles, puis abandonna la littérature pour les affaires, et acquis une assez belle fortune. En 1830, il prit la direction du théâtre de la Porte-Saint-Martin, y apporta les qualités d'un administrateur habile, et le releva complétement de l'état de ruine profonde dans lequel il l'avait trouvé. En 1832, M. Crosnier céda sa direction à M. Harel. Il prit, deux ans plus tard, celle de l'Opéra-Comique, qu'il garda jusqu'en 1845. Enfin, de 1854 à 1856, il remplit les fonctions d'administrateur général de l'Opéra, dans lesquelles il eut pour successeur M. Alphonse Royer. En 1852, M. Crosnier se présenta comme candidat du gouvernement pour la députation dans le Loir-et-Cher, où il fut élu. Il a été réélu aux élections de 1857 et de 1863. M. Crosnier était, depuis 1856, commandeur de la Légion d'honneur.

CROSS (Thomas), graveur anglais, né en 1624, mort à Londres en 1671. Il a laissé un grand nombre de portraits gravés au burin et médiocrement estimés. On a aussi de lui une méthode de tachygraphie, intitulée : *The art of character or short-writing* (Londres, 1645).

CROSSANDRE s. f. (kro-san-dre — du gr. *krossos*, frange; *anêr*, *andros*, homme, organe mâle). Bot. Genre de plantes, de la famille des acanthacées, tribu des aphélandrées, comprenant deux espèces, qui croissent dans l'Inde.

CROSSARQUE s. m. (kro-sar-ke). Mamm. Nom scientifique du genre mangue.

CROSSASTRE s. m. (kro-sa-stre). Echin. Syn. de COLASTRE.

CROSSE s. f. (kro-se. — Ce mot, qui signifiait d'abord un bâton recourbé en général, dérive d'une racine germanique ayant ce sens, ainsi que celui de houlette, de béquille, etc. La basse latinité disait *crocia* et *croca*. Cette dernière forme se rapproche beaucoup de l'ancien haut allemand *krucka*, de l'allemand moderne *krücke*, de l'anglo-saxon *cryce*, de l'anglais *crook*, du danois *krykke*, du suédois *krycka*, du hollandais *kruk*, mots qui ont tous le sens de crosse, de béquille, de houlette, et, par extension de croc, de potence, etc. Probablement que le mot français *croc* dérive lui-même de la même racine; en tout cas, il est impossible de méconnaître la ressemblance qui existe entre *croc*, *crochet* et ses dérivés. et *cracho*, même signification en ancien haut allemand, *krok* en suédois, *krog* en danois *krókr* en islandais, *krooke* en hollandais, etc.). Nom donné à divers objets recourbés en croc : *La* CROSSE *d'une canne. Un bâton courbé en* CROSSE. *Les jeunes filles, armées d'une* CROSSE *recourbée, imitent les divers ouvrages du labour.* (Chateaub.)

— Dans certaines localités, Béquille qui se pose sous l'aisselle.

— Argot. Avocat général, ministère public, sans doute du v. Crosser. ‖ On dit aussi CROSSEUR.

— Liturg. Bâton recourbé que portent les évêques, les abbés et quelques abbesses dans les cérémonies religieuses : *La* CROSSE *est le symbole du pouvoir ecclésiastique.* (Fleury.) *Particularité assez étrange : cette femme tenait d'une main une* CROSSE *abbatiale, et de l'autre une épée nue et sanglante.* (E. Sue.)

. . . Le vice orgueilleux s'érige en souverain,
Et va la mitre en tête et la *crosse* à la main.
BOILEAU.

Le prélat, par la brigue aux honneurs parvenu,
Ne sut plus qu'abuser d'un ample revenu,
Et, pour toutes vertus, fit au dos d'un carrosse
A côté d'une mitre armorier sa *crosse*.
BOILEAU.

— Jeux. Bâton courbé dont on se sert, dans certain jeu, pour chasser une balle et une pierre. ‖ Jeu dans lequel on se sert de ce bâton : *Jouer à la* CROSSE.

— Mar. Pièce d'un gouvernail.

— Arquebus. Partie d'une arme à feu portative située en arrière du canon, et qui sert soit à l'épauler, soit à la tenir à la main au moment de l'explosion : *La* CROSSE *d'un fusil, d'un mousquet, d'une arquebuse, d'un pistolet. On entendait le bruit retentissant des* CROSSES *de fusils qu'on posait à terre.* (E. Sue.) *Un violent coup de* CROSSE *fit sauter la serrure, deux autres firent sauter les verrous.* (Alex. Dum.)

— Art milit. *Mettre la crosse en l'air*, Se rendre, ce que les soldats indiquent ordinairement en levant en l'air la crosse du fusil.

— Techn. Barre de fer que l'on scelle à la loupe du creuset, pour la manœuvrer plus facilement. ‖ *Crosse d'aiguière*, Anse d'aiguière en forme de crosse. ‖ *Couteau à crosse*, Couteau dont le manche est recourbé à l'extrémité.

— Anat. *Crosse de l'aorte*, Partie recourbée de l'aorte, dans le voisinage immédiat du cœur : *Les dilatations de la* CROSSE DE L'AORTE *sont souvent l'effet de l'inflammation chronique de son tissu.* (Broussais.)

— Econ. rur. Long bâton bifurqué, qui soutient une claie placée obliquement, particulièrement une claie de parc à moutons.

— Bot. *Inflorescence en crosse*, Celle dans laquelle l'axe qui porte les fleurs est courbé sur lui-même à la manière d'une crosse d'évêque.

— Art culin. Partie d'un jambon qui avoisine le manche. ‖ Se dit dans certains patois.

— **Encycl.** Liturg. La *crosse* est l'insigne de la dignité épiscopale et abbatiale, et le symbole de la correction... évangélique. A cet effet, elle a, par le bas, une pointe pour aiguillonner les paresseux, et par le haut une courbe pour ramener ceux qui s'égarent; témoin ce vers détestable :

Curva trahit mites, pars pungit acuta rebelles.

Dans les premiers temps de l'Eglise, ce ne fut qu'un simple bâton, une canne terminée par une tête de béquille qui lui donnait la forme de la *croix en T* ou *en tau;* de là vint le nom italien *croce*, dont on a fait *crosse*. On l'appela aussi *pedum*, parce qu'elle ressemblait à la houlette du berger; *pedum pontificium, pontificale, pastorale;* puis *ferula*, de *ferio*, je frappe, parce que c'est avec la férule que le maître disciplinait ses élèves; ou bien encore *cambuta*, *camboca*, terme irlandais qui, d'après le cardinal Bona, signifierait bâton recourbé. Les évêques et les autres prélats tiennent la *crosse* à la main toutes les fois qu'ils marchent dans les processions ou qu'ils donnent la bénédiction pontificale; on la porte devant eux dans toute autre circonstance où ils officient solennellement : la volute doit être tournée en dehors, pour indiquer que leur pouvoir s'étend sur tous les fidèles; les abbés et les abbesses devaient voiler la *crosse* et la porter tournée en dedans, comme l'est celle qui accompagne la figure de Suger sur le vitrail exécuté par ordre de ce célèbre abbé et qui existe encore à l'église de Saint-Denis (XIIe siècle). Il était indiqué par là que leur juridiction était limitée à l'intérieur de leur monastère. La *crosse* n'est pas, pour les abbés, un droit ordinaire, comme pour les évêques, mais une concession du saint-siége. Quant aux papes, ils n'ont pas de *crosse*, parce que, suivant Innocent III, saint Pierre envoya son bâton pastoral au premier évêque de Trèves, Euchaire, et que cette relique fut conservée dans cette ville.

Aux temps lointains où l'Eglise faisait œuvre de simplicité et pratiquait la pauvreté, la *crosse* était un simple morceau de bois à tête recourbée, comme dans la statue de saint Léger, à l'abbaye de Hohembourg, statue du XIIe siècle; la *crosse* que l'on découvrit à l'abbaye d'Affligheim, dans la tombe où reposait saint Bernard, n'était pas autrement; mais déjà, à l'époque où vivait saint Bernard, les *crosses*, depuis nombre d'années, variaient suivant la richese de l'abbé ou de l'évêque, et les caveaux des monastères et des églises nous en ont conservé dont le bâton était de cuivre doré et émaillé, ou de bois travaillé, enrichi d'ornements, et la volute de cuivre ou d'ivoire ciselé, émaillé et doré. Celle d'Eudes de Sully, évêque de Paris, mort en 1208, n'avait que quelques ornements de cuivre sur son bois fort simple. On la voyait autrefois dans le trésor de Notre-Dame, un peu surpris sans doute de cette simplicité inaccoutumée. Aujourd'hui, en effet, la *crosse* de nos prélats est au moins d'argent, le plus souvent d'or ou de vermeil, souvent enrichie de pierreries, surtout si celui qui la porte est quelque abbé ayant fait vœu de pauvreté. Sans essayer aucun rapprochement irrévérencieux, rappelons, en passant, le proverbe de nos pères, que Coquille — rien du *Monde* — rapportait au XVIe siècle dans les termes suivants :

Au temps passé du siècle d'or,
Crosse de bois, évêque d'or;
Et maintenant changent les lois;
Crosse d'or, évêque de bois.

Ce proverbe, qui paraît avoir été fort répandu, est encore cité d'une autre façon par nos vieux auteurs :

Le proverbe a dit autrefois :
Evêque d'or, *crosse* de bois;
Mais, tout au rebours, il dit or :
Evêque de bois, *crosse* d'or.

Ce fut vers le XIIe siècle que les *crosses* s'allongèrent; de fines sculptures, de riches métaux, des pierres précieuses se montrèrent aux volutes et aux nœuds qui les reliaient à la tige : on y représentait des scènes empruntées à l'histoire sacrée, telles que l'Annonciation, le couronnement de la Vierge, l'agneau de l'Apocalypse, la tentation d'Eve, ou l'archange saint Michel terrassant un dragon. Avec l'époque ogivale, la forme architecturale leur fut généralement donnée, et l'on vit les volutes fleuronnées, portées sur des soubassements représentant des édifices complets, des tours ornées de créneaux et de clochetons; on introduisit des reliques dans cette base à jour; on y plaça même la sainte hostie, comme on le voit dans les *crosses* figurées sur les vitraux de la cathédrale de Tournay. On peut suivre les diverses modifications apportées aux *crosses* épiscopales et abbatiales de cette période en consultant, dans le *Musée des monuments français* d'Alexandre Lenoir, les costumes d'Ingon et Morard, abbés de Saint-Germain-des-Prés (XIe siècle), quelques-uns des vitraux de Saint-Denis, le vitrail de la chapelle de la Vierge, à Saint-Louis de Poissy, représentant le sacre de Louis IX (XIVe siècle), etc. Au XVe et au XVIe siècle, les *crosses* avaient pris leur entier développement; il était impossible d'aller au delà comme luxe d'ornementation et richesse de matière. Depuis lors on leur a accordé moins de valeur et d'importance; elles en ont cependant encore beaucoup plus peut-être qu'il ne conviendrait, et les apôtres du Christ seraient assurément fort étonnés, s'ils revenaient en ce monde, de voir ce qu'est devenu aux mains de leurs successeurs le bâton pastoral qu'ils demandaient, eux, non pas aux orfèvres de Jérusalem, mais aux arbres du chemin. Et pourtant, nous le répétons, les *crosses* de nos prélats modernes n'approchent pas de la magnificence de celles des prélats du moyen âge. C'est depuis le XVIIe siècle que leur crochet a pris la forme cambrée qu'on lui donne encore à présent. Leur dessin n'a rien perdu en beauté, en élégance, et c'est ordinairement de vermeil qu'elles sont faites. On a de MM. A. Martin et Barrault le *Bâton pastoral* (in-8°, avec planches).

La *crosse* n'est devenue une marque de juridiction que vers le temps de saint Isidore de Séville, évêque en 601. On la connaissait du temps de saint Césaire, évêque d'Arles, mort en l'an 500, et de saint Germain, évêque de Paris, mort en l'an 576. Toutefois il n'en est plus question jusqu'au concile de Troyes, en 867, et à celui de Nîmes, en 885. Théodore Balsamon, patriarche d'Antioche en 1186, le commentateur des canons des apôtres et des sept conciles œcuméniques, le plus habile canoniste qu'aient eu les Grecs, nous apprend qu'il n'y avait que les patriarches d'Arménie qui la portassent dans l'Eglise orientale; encore aujourd'hui l'usage leur en est généralement réservé. Si l'on en croit les *Relations* des missionnaires jésuites, la plus grande distinction du patriarche de Constantinople consiste en ce qu'un diacre ou un prêtre marche devant lui portant une espèce de béquille (nous avons rappelé plus haut que, dans les premiers temps de l'Eglise, la *crosse* avait la forme d'une béquille) ou *crosse* de bois ornée de compartiments d'ivoire et de nacre. Ajoutons que le bâton pastoral ou *crosse* du patriarche avait aussi assez généralement la forme d'une béquille en Russie, ainsi qu'on le voit dans les anciennes relations de voyages avec figures et dans le trésor patriarcal de Moscou. Les *Relations* des missionnaires jésuites comparent la *crosse* de l'archevêque de Salonique à un bâton de saint Antoine croisé, par le haut, d'un morceau d'ivoire.

— **Blas.** En art héraldique, la *crosse* est la marque de l'autorité pastorale et de la juridiction. C'est un bâton d'or ou d'argent, recourbé et fleuronné par le haut et dans la partie courbe. Elle est un des ornements de l'écu d'un évêque, d'un abbé ou d'une abbesse. Les évêques portent la mitre sur leurs armoiries à dextre, et à sénestre la *crosse* tournée en dehors. Les abbés et les abbesses portent leur *crosse* tournée en dedans. Cette position de la *crosse*